



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le 18/06/2026
ID : 069-216902569-20260605-V_DEL_26065_1-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **5 juin 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	39	6	0

Date de convocation le **29 mai 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Madame Laetitia **BERRIGUIGA**

V_DEL_26065_1

Compte financier unique (CFU) 2025

Rapporteur: Monsieur YAHIAOUI

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laïch **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **UCROT**, Soumia **EL AMRAOUI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Nawelle **CHHIB**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**

Procurations :

Lotfi **BEN YAHIA** donne pouvoir à Chafik **FILALI**, Marius **MUZAS** donne pouvoir à Pamela **ALBA-RUBIO**, Sofia **LARIBI** donne pouvoir à Amel **JAOUADI**, Yamin **SOUICI** donne pouvoir à Soumia **EL AMRAOUI**, Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Abdallah **SLIMANI**, Fakhar **CHEEMA** donne pouvoir à Nadia **EL AMRAOUI**

Mesdames, Messieurs,

Le compte financier unique 2025 récapitule, pour chacun des budgets, l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de cet exercice budgétaire.

Il conduit à l'analyse des réalisations de l'exercice et de l'état des finances de la Ville à la date du 31 décembre 2025 et démontre un exercice budgétaire. Il fait apparaître les réalisations de l'exercice, et intègre les reports de 2024 sur 2025, ainsi que les restes à réaliser de 2025 qui impacteront le budget 2026.

Les résultats des différents budgets seront repris dans le budget supplémentaire proposé au vote lors de cette même séance.

- La vue d'ensemble de l'exécution du budget principal, pour l'exercice 2025, est la suivante :

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice 2025 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	83 976 149,51 €	93 220 087,39 €	9 243 937,88 €
	Section d'investissement	28 529 428,57 €	33 557 984,93 €	5 028 556,36 €
	TOTAL	112 505 578,08 €	126 778 072,32 €	14 272 494,24 €

Reports de l'exercice (2024)	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	772 989,74 €	772 989,74 €
	Report en section d'investissement 001	13 190 016,37 €	0,00 €	-13 190 016,37 €

TOTAL Général (Réalizations + reports)	125 695 594,45 €	127 551 062,06 €	1 855 467,61 €
---	-------------------------	-------------------------	-----------------------

Restes à Réaliser à reporter en N+1 (2026)	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	7 283 364,43 €	6 379 219,61 €	-904 144,82 €
	TOTAL	7 283 364,43 €	6 379 219,61 €	-904 144,82 €

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	83 976 149,51 €	93 220 087,39 €	9 243 937,88 €
	Report en section de fonctionnement 002	0,00 €	772 989,74 €	772 989,74 €
	Section d'investissement	28 529 428,57 €	33 557 984,93 €	5 028 556,36 €

	Report en section d'investissement 001	13 190 016,37 €	0,00 €	-13 190 016,37 €
	Restes à réaliser	7 283 364,43 €	6 379 219,61 €	-904 144,82 €
	TOTAL	132 978 958,88 €	133 930 281,67 €	951 322,79 €

- La vue d'ensemble de l'exécution du budget annexe de la Maison des Fêtes et des Familles, pour l'exercice 2025, est la suivante :

Section de fonctionnement	
Recettes 2025	105 124,25 €
Dépenses 2025	119 030,73 €
Résultat de fonctionnement 2025	-13 906,48 €
Résultat de fonctionnement reporté	16 736,03 €
Résultat à affecter	2 829,55 €

- La vue d'ensemble de l'exécution du budget annexe du Planétarium, pour l'exercice 2025, est la suivante :

Section de fonctionnement	
Recettes 2025	1 380 138,27 €
Dépenses 2025	1 336 654,90 €
Résultat de fonctionnement 2025	43 483,37 €
Résultat de fonctionnement reporté	72 945,27 €
Résultat à affecter	116 428,64 €

- La vue d'ensemble de l'exécution du budget annexe de l'Atelier Léonard de Vinci / Médiathèque Maison de Quartier, pour l'exercice 2025, est la suivante :

Section de fonctionnement	
Recettes 2025	1 788 301,20 €
Dépenses 2025	1 741 759,68 €
Résultat de fonctionnement 2025	46 541,52 €
Résultat de fonctionnement reporté	244 891,23 €
Résultat à affecter	291 432,75 €

Le rapport de présentation du compte financier unique annexée à la présente délibération précise l'ensemble des réalisations en matière de recettes et de dépenses, et analyse la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver les comptes financiers uniques 2025 du Budget Principal de la Ville et des Budgets Annexes de la Maison des Fêtes et des Familles, du Planétarium et de l'Atelier Léonard de Vinci Médiathèque Maison de Quartier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver les comptes financiers uniques 2025 du Budget Principal de la Ville et des Budgets Annexes de la Maison des Fêtes et des Familles, du Planétarium et de l'Atelier Léonard de Vinci Médiathèque Maison de Quartier.

Suffrages exprimés	44	
Vote(s) Pour	44	Abdelkader LAHMAR , Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY , Adel HANACHI , Laetitia BERRIGUIGA , Lucas BOGHOSSIAN , Houria LAGOUNE , Hüseyin KOYUNCU , Ghizlane ZOUHAL , Azzedine SOLTANI , Amel JAOUADI , Montassar JAOUADI , Nadyah ABDEL SALAM , Saïd YAHIAOUI , Samah CHAOUI , David TOUNKARA , Nadia EL AMRAOUI , Abid SAIT , Fatiha BENRALEM KERSANI , Laïch SALIMI , Isabelle BOISSY-DESSERT , Nassira MECHERI , Malika KHELLADI , Emmanuelle CANDELA , Chafik FILALI , Pamela ALBA-RUBIO , Richard MARION , Jassim DRAIDI , Corentin DUROT , Lotfi BEN YAHIA , Soumia EL AMRAOUI , Marius MUZAS , Sofia LARIBI , Yamin SOUICI , Ange VIDAL , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUIM , Soufia MAAROUK , Matthieu FISCHER , Nawelle CHHIB , Fakhar CHEEMA , Abdoulaye SOW , Abdallah SLIMANI
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	1	Hélène GEOFFROY

Ainsi fait et délibéré le vendredi 05 juin 2026.



La secrétaire de séance

Laetitia BERRIGUIGA

Rapport synthétique du Compte Financier Unique 2025

En €	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	EVOLUTION (%)
Recettes de gestion	88 908 501,21	92 821 638,19	92 949 012,39	0,14%
Dépenses de gestion	74 796 741,39	78 474 964,51	80 262 008,72	2,28%
EPARGNE DE GESTION	14 111 759,82	14 346 673,68	12 687 003,67	-11,57%
Produits financiers	-	4 840,00		
Charges financières	1 479 671,07	1 451 799,65	1 226 263,41	-15,53%
Résultat financier	- 1 479 671,07	- 1 446 959,65	- 1 226 263,41	-15,25%
EPARGNE BRUTE	12 632 088,75	12 899 714,03	11 460 740,26	-11,16%
Capital de la dette	7 287 191,04	7 467 315,12	7 577 056,26	1,47%

EPARGNE NETTE	5 344 897,71	5 432 398,91	3 883 684,00	-28,51%
Dépenses réelles d'équipement	15 086 343,92	18 458 400,22	20 869 185,37	13,06%
Autres dépenses d'investissement	1 109 823,24	52 142,33	83 186,94	-
Recettes exceptionnelles	806 794,40	41 771,65	271 075,00	548,94%
Recettes réelles d'investissement hors emprunts (y/c produit des cessions et droits d'entrée dans les BEA)	6 879 440,54	4 875 398,51	9 331 520,89	91,40%
EMPRUNTS MOBILISES SUR L'EXERCICE	2 300 000,00	-	8 500 000,00	100,00%
VARIATION DE L'ENCOURS DE DETTE	- 4 987 191,04	- 7 467 315,12	922 943,74	

Le compte financier unique permet de constater une évolution de 0,14% des recettes de gestion en 2025, s'établissant à 92 949 012,39 €. L'évolution des dépenses de gestion s'établit à 2,28% permettant de dégager une épargne de gestion à 12 687 003,67 €, soit une évolution de -11,57% par rapport au compte administratif 2024.

L'épargne brute diminue de 11,16% par rapport à l'exercice 2024, ainsi que l'épargne nette qui diminue de 11,16% par rapport à l'exercice précédent.

I. Section de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement :

Le tableau ci-dessous présente les recettes réelles de fonctionnement de la Ville par chapitre et l'évolution entre l'exercice 2024 et l'exercice 2025.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2023 (€)	CA 2024 (€)	CFU 2025 (€)	% Evolution
70	Produits des services et du domaine	2 620 558,33 €	3 031 423,73 €	2 940 017,03 €	-3,0%
73+731	Impôts et taxes	50 520 674,71	51 516 624,08	51 909 674,36	0,8%
	dont contributions directes	31 984 366,00	32 850 200,00	33 175 574,00	1,0%
	dont attribution de compensation	14 236 752,00	14 236 752,00	14 236 752,00	0,0%
	dont dotation de solidarité communautaire	2 321 895,00	2 239 252,00	2 303 179,00	2,9%
	dont taxe additionnelle aux droits de mutation	1 035 043,17	972 794,88	1 131 295,00	16,3%
	dont taxe sur l'électricité	745 811,04	1 049 181,20	663 353,85	-36,8%
74	Dotations et participations	33 697 142,91	35 542 900,37	36 587 028,56	2,9%
	dont dotation forfaitaire	4 543 064,00	4 550 045,00	4 411 089,90	-3,1%
	dont dotation de solidarité urbaine	21 161 642,00	22 373 531,00	23 469 136,00	4,9%
	dont dotation nationale de péréquation	27 878,00	33 454,00	40 145,00	20,0%
	dont dotation politique de la Ville	150 829,59	1 615 235,31	1 275 182,82	-21,1%
	dont compensation taxes foncières	1 599 026,00	1 696 237,00	1 767 394,00	4,2%
75	Autres produits de gestion courante	1 590 617,01	1 787 548,38	1 084 937,90	-39,3%
76	Produits financiers	4 840,00	4 840,00	-	
013	Atténuations de charges	479 508,25 €	943 141,63 €	427 354,54 €	-54,7%
TOTAL RECETTES DE GESTION		88 908 501,21	92 821 638,19	92 949 012,39	0,1%
77	Produits exceptionnels	806 794,40	41 771,65	271 075,00	548,9%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		89 715 295,61	92 863 409,84	93 220 087,39	0,4%

❖ Produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine s'établissent à 2 940 017,03 € au CFU 2025, en diminution de 3%.

Les produits des redevances pour services périscolaires s'établissent au compte 7067 à 1 186 057,12 €, contre 1 204 348,18 € en 2024, soit une diminution de -1.5%.

❖ Recettes fiscales

L'ancien chapitre 73 – Impôts et taxes, correspond dorénavant aux chapitre 73 et chapitre 731. Ils s'élèvent à 51 909 674,36 € au CFU 2025, en progression de 0.8 % par rapport à 2024.

Le détail de ces évolutions est présenté ci-dessous.

Produit de fiscalité consolidé :

Afin de mesurer les impacts de la refonte de la fiscalité directe locale, et de la suppression de la taxe d'habitation, une présentation consolidée de cette recette est présentée.

Exercices	2023	2024	2025	Evolution N-1/N
contributions directes	32 019 277,00	32 850 200,00	33 136 806,00	1%
dont taxe d'habitation	571 553,00	345 953,00	160 512,00	-54%
dont taxe foncière sur les propriétés bâties	25 152 199,00	25 984 807,00	26 397 372,00	2%
dont taxe foncière sur les propriétés non bâties	119 112,00	132 333,00	125 193,00	-5%
dont rôles complémentaires	5 773,00	6 542,00	1 396,00	-79%
dont rôles supplémentaires	34 911,00	48 033,00	19 030,00	-60%
Coefficient Correcteur	6 135 729,00	6 332 532,00	6 433 303,00	2%
Allocations compensatrices	1 678 226,00	1 696 237,00	1 767 394,00	4%
taxe d'habitation	79 200,00	-	-	0%
taxes foncières	1 599 026,00	1 696 237,00	1 767 394,00	4%
Recette fiscale consolidée	33 697 503,00	34 546 437,00	34 904 200,00	1%

Les taux de fiscalité directe locale sont stables en 2025 :

- Taxe d'habitation : 22,46%,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,49%. Depuis 2021 ce taux intègre l'ancien taux métropolitain de taxe foncière de 11,03%, ce qui explique l'évolution constatée entre 2020 (26,46%) et 2021 (37,49%),
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 74,82%

Les bases définitives de taxe d'habitation en 2025 s'établissent à 714 659, soit une baisse très significative par rapport à l'année 2024, comme cela avait déjà été le cas sur l'exercice précédent, due à la mise en œuvre de la « GMBI » et la réforme de déclaration des biens immobiliers au service des impôts, évoqué dans le précédent rapport synthétique du compte administratif 2024. En effet, mise en service en août 2021 et ouverte au grand public en 2023, « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle application de l'administration fiscale visant à moderniser à la fois la déclaration des biens immobiliers des propriétaires en France et la gestion des déclarations foncières et des taxes d'urbanisme. Toutefois sa mise en œuvre a créé des discordances entre l'ancienne méthode et la nouvelle, ce qui explique de grosses variations ces deux dernières années.

Les bases (servant à calculer le produit) de taxe foncière bâtie enregistrent une progression de 1,6% sous l'impact du coefficient de majoration forfaitaire et de l'évolution physique des bases.

Dotations versées par la Métropole :

Attribution de compensation :

En l'absence de nouveau transfert de charge ou de compétence, le montant est stable depuis 2019 à 14 236 752€

Dotation de solidarité communautaire :

Suite à la refonte des modalités de calcul et de répartition de la DSC entérinée par une délibération du conseil métropolitain du 24 janvier 2022, la Ville a bénéficié en 2025 d'une recette d'un montant de 2 303 179,00 €, soit une augmentation de 2,9%.

Taxe additionnelle aux droits de mutation

Elle s’établit en 2025 à 1 131 295,00 € en augmentation de 16,3 % par rapport à 2024. Cela s’explique par une reprise du marché immobilier en 2025.

Taxe sur l’électricité

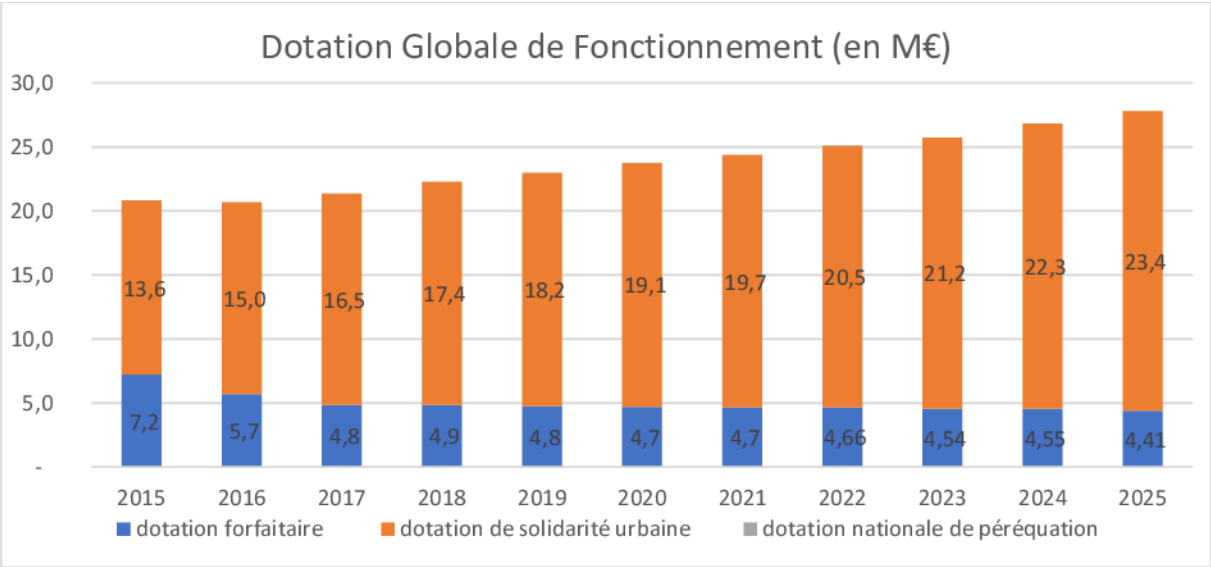
Le produit de la taxe sur l’électricité s’établit à 663 353,85 € au CFU 2025, en diminution de 36,8% par rapport à 2024.

❖ Dotations et participations

Le chapitre 74 – Dotations et participations s’élève à 36 587 028,56 €, en progression de 2,9% par rapport au CA 2024.

Cette augmentation est principalement portée par la hausse de la Dotation de Solidarité Urbaine de 4,9%.

Evolutions des dotations de l’Etat



a. Dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire 2025 connaît une diminution de 3,1% par rapport à l’année 2024.

	2021	2022	2023	2024	2024
dotatoin n-1	4 703 069,00	4 653 773,00	4 660 285,00	4 543 064,00	4 550 045,00
part dynamique population	129 473,00	227 071,00	- 117 221,00	42 383,00	36 103,00
écrêtement	178 769,00	220 559,00	-	35 402,00	175 059,00
dotatoin forfaitaire notifiée	4 653 773,00	4 660 285,00	4 543 064,00	4 550 045,00	4 411 089,00

b. Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU)

La DSU bénéficie aux villes dont les charges et ressources spontanées sont déséquilibrées.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, elle est attribuée en fonction d’un indice synthétique fondé sur les quatre critères suivants :

- Le potentiel financier par habitant, pour 45%

- La part de logements sociaux sur la part totale de logements, pour 15%
- La proportion de bénéficiaires de l'aide au logement, pour 30%
- Et le revenu moyen par habitant, pour 10%

Elle enregistre en 2025 une progression de 4,9%, pour un montant notifié à 23 469 136,00 €.

c. Dotation nationale de péréquation (DNP)

La DNP a pour objectif d'assurer une meilleure répartition de la richesse fiscale entre les communes. La Ville de Vaulx en Velin est éligible, pour la 4^e fois en 2025, à la part principale de la DNP qui vise à corriger les insuffisances de potentiel financier.

d. Dotation politique de la Ville (DPV)

La DPV constatée en 2025 s'établit à 1 275 182,82 €, ce montant est le résultat cumulé des rattachements 2024 faits sur l'exercice 2025 et des encaissements reçus en 2025.

❖ **Autres produits de gestion courante**

Ce chapitre (75) est en diminution par rapport au CA 2024 de 39,3 %, principalement lié au fait qu'en 2024 une opération de régularisations exceptionnelles avait eu lieu.

❖ **Atténuations de charges**

A la suite de l'accélération de la régularisation de certains dossiers restés en suspens et de l'intervention d'un groupe de travail expert, l'année 2024 avait constaté une augmentation de 96,7% pour ce chapitre. Il recouvre notamment le remboursement par les organismes sociaux (caisses de sécurité sociale), il s'agit principalement des remboursements de frais de personnel à la suite d'un arrêt maladie des agents de la collectivité. En 2025, année de ralentissement des régularisations, ce chapitre s'établit à 427 354,54 € soit une baisse de 39,3%.

❖ **Produits exceptionnels**

Le chapitre 77 Produits exceptionnels s'établit à 271 075,00 € au CFU 2025, augmentation significative liée à des cessions d'immobilisations enregistrées dans l'année.

Evolution des dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville, par chapitre, et le cas échéant, par grands postes au sein du chapitre, et l'évolution entre le CA 2024 et le CFU 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2023	CA 2024	CFU 2025	% Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 027 956,98 €	14 655 098,49 €	14 482 205,28 €	-1,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	51 285 189,28 €	53 571 577,36 €	55 817 839,87 €	4,2%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 483 595,13 €	10 248 288,66 €	10 011 963,57 €	-2,3%
	dont participation au budget annexe du planétarium	587 714,60	507 090,00	578 090,00	14,0%
	dont participation au budget annexe de la Maison des Fêtes et des Familles	-	-	-	
	dont participation au budget annexe de la MMQ - Atelier Léonard de Vinci	1 480 000,00	1 705 445,06	1 642 613,77	-3,7%
	dont contribution au SYMALIM	166 966,59	166 966,59	166 966,59	0,0%
	dont subvention au CCAS	1 773 000,00	1 837 928,00	1 695 439,00	-7,8%
	dont subventions aux personnes de droit privé	5 521 051,16	5 042 131,12	4 925 409,73	-2,3%
TOTAL DEPENSES DE GESTION		74 796 741,39	78 474 964,51	80 312 008,72	2,3%
66	Charges financières	1 479 671,07 €	1 451 799,65 €	1 226 263,41 €	-15,5%
67	Charges exceptionnelles	67 261,98 €	5 923,50 €	19 937,74 €	236,6%
68	Dotations aux provisions	626 464,29 €	101 222,63 €	222 971,30 €	120,3%
TOTAL DEPENSES REELLES		76 970 138,73	80 033 910,29	81 781 181,17	2,2%

❖ Charges à caractère général

Les charges à caractère général enregistrent une diminution de 1,2 % entre 2024 et 2025.

Cette progression s'explique par une baisse du coût des fluides sur l'année 2025 par rapport à l'année 2024 constituant une année exceptionnelle d'augmentation des tarifs. Par ailleurs, en 2025, la Ville a porté des nombreuses dépenses à caractère général, parmi lesquelles (non exhaustif):

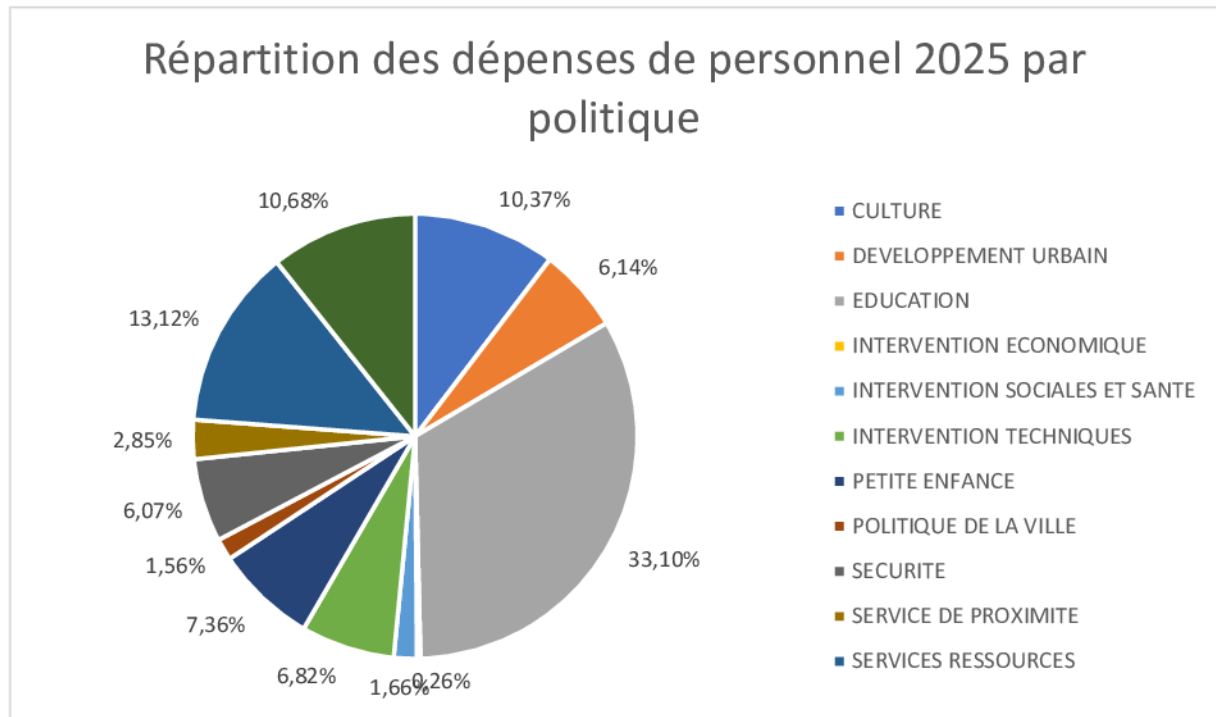
- Les repas et autres fournitures pour la restauration scolaire pour 1 577 437 € ;
- L'achat et la gestion des fournitures scolaire pour 219 635 € ;
- L'achat de vêtement de travail pour les agents pour 61 628 €
- Les prestations de traitement des déchets pour 71 167 €
- L'achat de fourniture et de matériel pour le fonctionnement et l'entretien quotidien des bâtiments de service public pour 207 704 €

❖ Autres charges de gestion courante

Le poste « autres charges de gestion courante » qui regroupe notamment les subventions et les participations aux budgets annexes de la ville est en baisse de 3,7%.

❖ Masse salariale

Avec des crédits consommés à plus de 55,83 millions d'euros en atterrissage 2025, la masse salariale est le premier poste de dépenses de la ville. La répartition de ces dépenses par secteurs de politiques publiques est la suivante :



Evolution des dépenses et des effectifs

L'évolution prévisionnelle de la masse salariale du budget de la ville peut être synthétisée de la façon suivante :

Principaux postes de dépense	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Eléments de rémunération du personnel municipal	35 198 448	36 582 617	37 899 051
Cotisations sociales	14 181 877	14 662 473	15 614 585
Prestations extérieures spécifiques (Solidarité service notamment)	516 459	718 348	644 336
Versement de transport	580 037	600 913	610 073
Médecine du travail	102 271	117 835	132 893
Total Chapitre 012	51 284 983	53 571 371	55 817 840

Depuis 2019, un travail continu est effectué sur la cartographie (mise à jour de l'organigramme et du tableau des emplois) des postes et la maîtrise de la masse salariale.

Il convient de souligner que, depuis l'exercice 2023, les dépenses de masse salariale ont augmenté de 8,78%. Cette hausse provient de plusieurs facteurs :

- le Glissement Vieillesse Technicité (GVT);
- les décisions réglementaires nationales de revalorisations du SMIC, du point d'indice et des revalorisations des grilles indiciaires ;
- les hausses réglementaires des cotisations sociales (notamment la hausse de +3% du taux de cotisation de la CNRACL);
- les décisions locales de revalorisation des rémunérations et du régime indemnitaires, des avantages en nature et prestations sociales.

Concernant l'année 2025, l'aboutissement des changements locaux (impact de la revalorisation du régime indemnitaire, de la participation santé et de la valeur faciale de tickets restaurants en année pleine) ont impacté fortement la masse salariale (+3,60% des dépenses de rémunérations du personnel en 2025).

Enfin, des hausses réglementaires importantes, particulièrement en matière de vieillesse, on fait augmenter de +6,49% les dépenses en cotisations sociales entre 2024 et 2025. Ces décisions ayant été portées tardivement à la connaissance des collectivités, cela a contraint fortement la Ville à un pilotage rigoureux et une maîtrise des autres postes de dépense en matière de personnel. Dans ce cadre-là les dépenses en personnels extérieurs ont diminué d'environ 2,50%.

Avantages en nature

- Logements de fonction :

Actuellement, la collectivité attribue 27 logements par nécessité absolue de service, pour les gardiens des équipements municipaux.

- Véhicules de fonction et de service

Seule la directrice générale des services bénéficie d'un véhicule de fonction, conformément au statut. Un cadre de la direction de la prévention et de la sécurité (DPSSU), dont la disponibilité peut être requise immédiatement, dispose d'un véhicule de service avec remisage à domicile. Pour le reste, il a été mis fin à l'attribution de véhicules aux agents en dehors du temps de travail et hors situation d'astreinte (véhicules de fonctions, véhicules avec remisage à domicile).

- Chèques déjeuner

Ils sont attribués à tous les personnels y compris, depuis le 1^{er} juillet 2019, aux agents recrutés pour un accroissement d'activité et remplissant les conditions du règlement d'attribution des titres restaurant. L'attribution du chèque déjeuner est conditionnée à la présence de l'agent à hauteur de 3h30 par jour.

Le 1er avril 2024, leur valeur faciale avait évolué de 7 à 8,5 euros. Depuis le 1er janvier 2026, les agents bénéficient de titres restaurants d'une valeur faciales de 10€. La participation de la collectivité s'élevant à 6€ par titre (+0,90€/titre). Depuis 2019, la part employeur est passée de 50% à 60%, démontrant le soutien croissant de la collectivité aux questions de pouvoir d'achat des agents.

Cette mesure représente le coût suivant pour la collectivité :

Année	Dépenses (en euros TTC)	Coût net pour la ville
2023	1 245 818 €	711 896 €
2024	1 462 936 €	819 773 €
2025	1 520 599 €	912 876 €

- Participation à la mutuelle santé et prévoyance

Depuis 2020, dans le cadre d'un contrat groupe conduit par le centre de gestion 69, et afin d'inciter un maximum d'agents à se couvrir sur le risque prévoyance, la collectivité attribue une aide aux agents y souscrivant. Au 1^{er} mars 2024, cette participation est passée de 10€ à 13€ par mois. En 2025, 759 agents de la Ville ont bénéficié du contrat collectif pour un coût de 111 748€.

Concernant la couverture santé, la ville participe à hauteur de 18,50 € par mois en faveur des agents ayant souscrit un contrat de mutuelle labellisé. Depuis 2024, les agents ayant un contrat labellisé couvrant d'autres membres de la famille bénéficie d'une participation majorée à 30€ par mois. En 2025, 451 agents ont bénéficié de cette participation pour un coût global de 119 009,60€.

La politique de formation des agents

Le plan de formation de la collectivité et les actions inscrites en partenariat avec le CNFPT dans le cadre du contrat d'objectifs territorialisés ont eu pour objectifs de :

- garantir aux agents l'accès aux formations statutaires obligatoires ;
- accompagner les mutations de l'environnement territorial ;
- soutenir la mise en œuvre de projets des services et les agents dans l'exercice de leurs métiers ;
- accompagner les parcours professionnels et favoriser la qualité de vie au travail.

Dépenses réalisées en ce qui concerne la formation (budget 2025)

REPARTITION BUDGET 2025	Montant dépensé (en €)
DOCUMENTATION GENERALE	450
ACCOMPAGNEMENT COACHING	34 073
ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	7 630
FORMATION COLLECTIVE	11 412
FORMATION CPF	3 365
FORMATION DES APPRENTIS	99 284
FORMATION INDIVIDUELLE	21 648
FORMATION PREVENTION ET SECURITE	32 121
FORMATION SPECIFIQUE ANIMATEUR	1 505
FORMATION SPECIFIQUE PM	21 790
PRESTATIONS DE SERVICES YOGA FITNESS	4 030
Total général	237 309

CNFPT au-delà de la cotisation	26 940
Cotisation CNFPT 2025	316 913
Autres organismes	237 309
Total	581 162

❖ Charges financières

En 2025, les charges financières se sont établies à 1 226 263,41 €, soit une baisse de 15,5 %. Cela est dû à l'allègement du capital restant dû et une diminution du taux du livret A, index utilisé pour plusieurs emprunts de la collectivité.

❖ Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles s'établit à 19 937,74 € il s'agit le plus souvent d'annulations de titres sur exercices antérieurs.

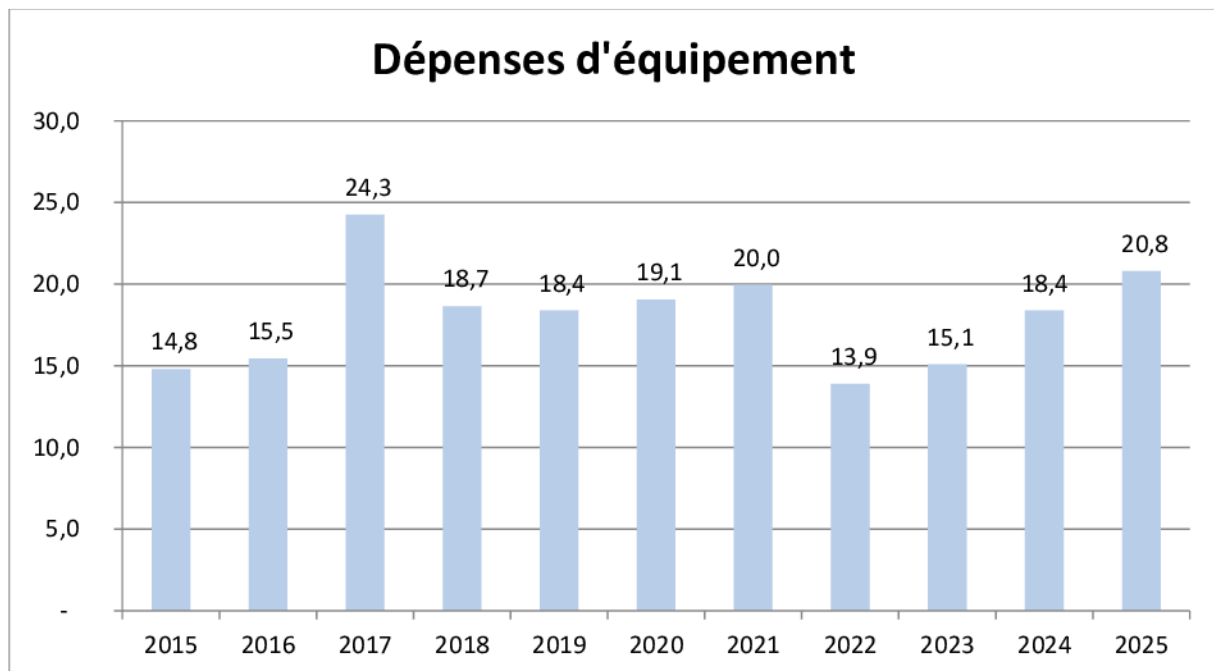
❖ Dotations aux provisions

Le chapitre dédié aux provisions s'établit à 222 971,30 € et correspond aux provisions réglementaires.

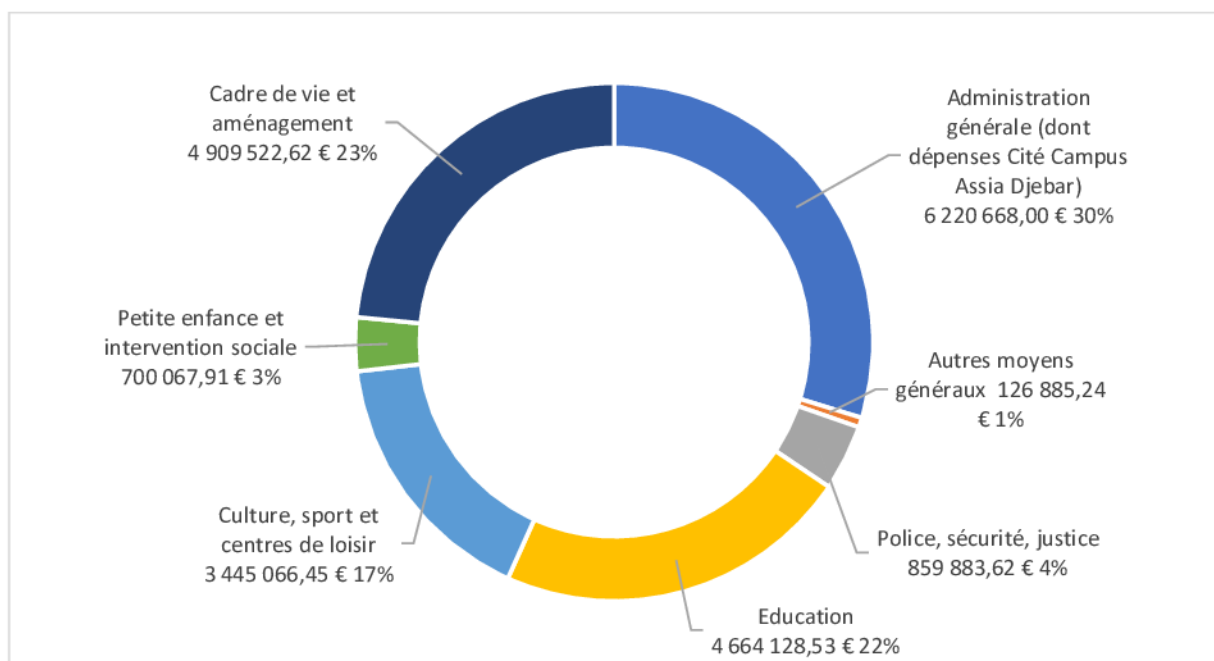
II. Section d'investissement

Les dépenses d'équipement

Les graphiques ci-dessous récapitulent les dépenses d'équipement réalisées annuellement depuis 2015.



Répartition des dépenses pas politiques publiques (2025) :



La répartition par nature des dépenses d'équipement réalisées en 2025 s'opère de la façon suivante :

- Le chapitre 20 - immobilisations incorporelles, regroupe les frais d'études, concessions, brevets et licences : 1 040 438,26 €
- Le chapitre 204 - subventions d'équipement versées : 1 716 235,08€
- Le chapitre 21 - immobilisations corporelles, enregistre les dépenses relatives aux acquisitions (terrains, constructions, matériel, mobilier ... : 2 108 416,57 €
- Le chapitre 23 – Immobilisations en cours correspond aux travaux : 16 004 095,46 €.

Les recettes d'investissement

❖ Le FCTVA

Le FCTVA permet de neutraliser l'impact de la TVA supportée sur les dépenses d'équipement présentant certaines caractéristiques. L'immobilisation doit notamment entrer définitivement dans le patrimoine de la Ville et ne pas relever d'une activité assujettie à la TVA.

Le FCTVA intervient sur les dépenses d'équipement réalisées un an plus tôt. Le FCTVA perçu en 2025 est donc assis sur les dépenses d'équipement du compte administratif 2024.

Il est calculé en appliquant un taux de 16,404% au montant TTC des dépenses éligibles. Il s'est élevé en 2025 à 2 599 922,76 €.

❖ Les subventions d'équipement

La Ville a bénéficié en 2025 de subventions d'équipement pour un montant total de 6 377 488,56 €.

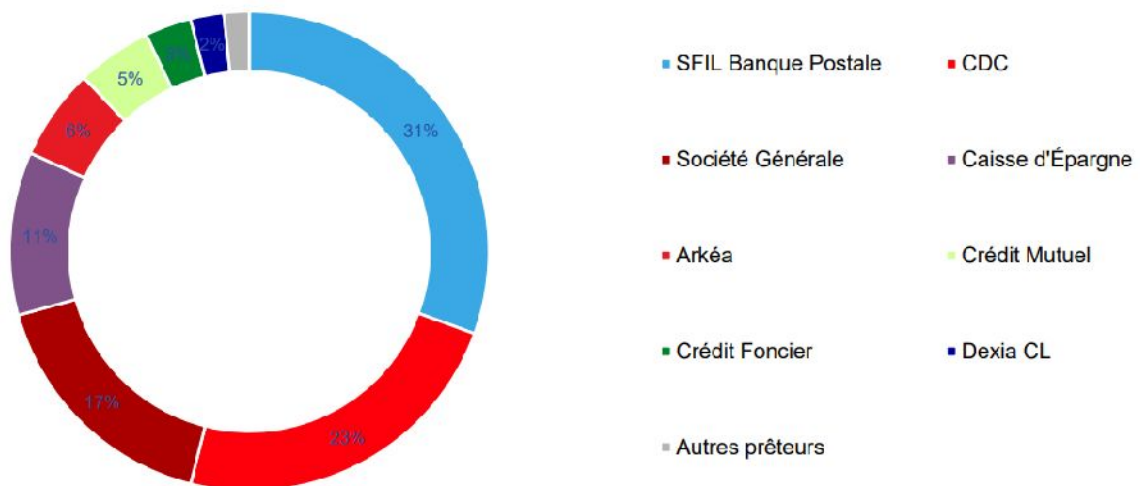
❖ Gestion active de dette

Caractéristique de la dette au :	31/12/2024	31/12/2025	Variation
La dette est de	62 421 279 €	63 372 657 €	+ 951 378 €
Son taux moyen s'élève à	2,13%	1,94%	- 0,19%
Sa durée résiduelle moyenne est de	9 ans et 7 mois	11 ans	+ 17 mois
Sa durée de vie moyenne est de	5 ans et 1 mois	5 ans et 11 mois	+ 10 mois
Son nombre de lignes est de	58	56	- 2

Source : Finance Active

Au 31 décembre 2025, l'encours de la Ville de Vaulx-en-Velin était composé de 56 emprunts, pour un capital restant dû de 63 372 657 €.

Cet encours de dette a été mobilisé auprès de plusieurs établissements bancaires.

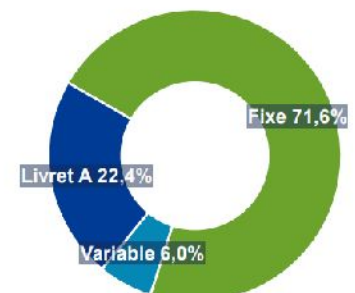


Source : Finance Active

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette se compose de 71.6% de prêts à taux fixe, de prêts indexés sur le livret A pour 22,4% et de prêts à taux variable pour 6%. Comparé à 2024, la part de taux fixe à diminuer à due concurrence de l'augmentation du taux livret A.

Taux moyen de la dette (taux annuel, base 30/360, hors dérivés) : 1,94%

Type de risque	Capital restant dû	% de l'encours	Taux moyen
Fixe	45 353 959 €	71,6%	1,77%
Variable	3 794 373 €	6,0%	2,58%
Livret A	14 224 325 €	22,4%	2,32%
Total	63 372 657 €	100,0%	1,94%



Source : Finance Active

Budget du Planétarium :

Synthèse du CFU :

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	BP2025	CFU 2025
70-Produits des services	443 000,00 €	372 962,20 €
74-Dotation et participation	263 248,63 €	351 000,00 €
75-Autres produits de gestion	626 290,00 €	612 347,29 €
77-Produits spécifiques	0,00 €	43 828,78 €
Total	1 332 538,63 €	1 380 138,27 €
R002- Résultat de fonctionnement reporté 2024	72 945,27 €	72 945,27 €
Total	1 405 483,90 €	1 453 083,54 €

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	BP2025	CFU 2025
011-Charges à caractère général	435 133,90 €	432 045,14 €
012-Charges de personnel	940 510,00 €	884 766,74 €
65-Autres charges de gestion courante	25 000,00 €	18 052,02 €
67-Charges spécifiques	4 000,00 €	1 791,00 €
68-Dotations aux amortissements	840,00 €	0,00 €
Total	1 405 483,90 €	1 336 654,90 €
D002- Résultat de fonctionnement reporté 2024	0,00 €	0,00 €
Total	1 405 483,90 €	1 336 654,90 €

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	43 483,37 €
Solde d'exécution budgétaire (à reporter en 2026)	116 428,64 €

Budget Atelier Léonard de Vinci – Médiathèque Maison de quartier

Synthèse du CFU :

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	BP2025	CFU 2025	
70-Produits des services	5 000,00 €	0,00 €	
74-Dotation et participation	1 757 265,77 €	128 736,98 €	
75-Autres produits de gestion	11 230,00 €	1 659 564,22 €	
Total	1 773 495,77 €	1 788 301,20 €	
R002- Résultat de fonctionnement reporté 2024	244 891,23 €	244 891,23 €	
Total	2 018 387,00 €	2 033 192,43 €	

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	BP2025	CFU 2025	
011-Charges à caractère général	395 732,00 €	298 691,36 €	
012-Charges de personnel	1 622 555,00 €	1 443 067,49 €	
65-Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,83 €	
Total	2 018 387,00 €	1 741 759,68 €	

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	46 541,52 €
Solde d'exécution budgétaire (à reporter en 2026)	291 432,75 €

Budget de la Maison des Fêtes et des Familles

Synthèse du CFU :

Recettes de fonctionnement				Dépenses de fonctionnement			
Chapitre		BP2025	CFU 2025	Chapitre		BP2025	CFU 2025
70-Produits des services		124 300,00 €	105 124,25 €	011-Charges à caractère général		119 300,00 €	116 659,18 €
74-Dotation et participation		22 363,97 €	0,00 €	012-Charges de personnel		39 000,00 €	0,00 €
75-Autres produits de gestion		0,00 €	0,00 €	65-Autres charges de gestion courante		2 100,00 €	2 061,55 €
Total		146 663,97 €	105 124,25 €	67-Charges spécifiques		3 000,00 €	310,00 €
R002- Résultat de fonctionnement reporté 2024		16 736,03 €	16 736,03 €	Total		163 400,00 €	119 030,73 €
Total		180 136,03 €	121 860,28 €				

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	-13 906,48 €
Solde d'exécution budgétaire (à reporter en 2026)	2 829,55 €